Arrêté fédéral à publier ultérieurement

L'Assemblée fédérale (le Conseil national) a adopté, au cours de la session spéciale d'avril, l'arrêté fédéral suivant:

– Arrêté fédéral du 14 avril 2011 portant approbation de l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et le Pérou et de l'accord agricole entre la Suisse et le Pérou (FF *2010* 5599).

Cet arrêté fédéral sera publié dans le Recueil officiel du droit fédéral, en même temps que l'accord qu'il concerne, dès que celui-ci entrera en vigueur pour la Suisse.

10 mai 2011 Chancellerie fédérale